



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ

Ouverture du marché canadien pour la livraison de buccins et coquilles Saint-Jacques vivants

Saint-Pierre, le 24 juin 2025

Le marché canadien est désormais officiellement accessible pour la livraison de buccins et de coquilles Saint-Jacques vivants. Cette avancée est le fruit de longues démarches sanitaires et réglementaires menées auprès des autorités canadiennes, grâce à l'implication des services de l'État de Saint-Pierre et Miquelon, en particulier ceux de la DTAM.

L'ouverture de ce marché permettra désormais l'exportation directe des buccins et coquilles Saint-Jacques vivants vers le Canada, sous réserve du respect du suivi sanitaire de la zone de pêche. **Pour l'année 2025, le coût des analyses réalisées dans le cadre de ce suivi sanitaire est entièrement pris en charge par l'État.**

Les pêcheurs souhaitant livrer ces produits vers le Canada doivent disposer d'un agrément sanitaire pour leurs navires. Ils sont donc invités à se rapprocher des services Alimentation, Agriculture, Eau et Biodiversité ainsi que des Affaires Maritimes et Portuaires de la DTAM pour engager les démarches nécessaires.

Cette ouverture offre également de nouvelles perspectives économiques aux acteurs de la filière pêche du territoire de Saint-Pierre et Miquelon.